Chambre de Commerce
et d'Industrie
de Corse

Collectivité Territoriale de CORSE
Agence de Développement Economique de la Corse
Agenza di Sviluppu Ecunomicu di a Corsica

La chambre de commerce et d'industrie de Corse

Avec le soutien de

L'agence de développement économique de la corse

Organise

Un grand jeu gratuit « COMPRU QUI »

150 000 € EN BONS D'ACHAT A GAGNER

4000 tickets gagnants de 30 €
600 tickets gagnants de 50 €

PERIODE DU JEU : du 11 Décembre 2020 au 04 Janvier 2021

Article 1 : Adhésion au jeu

Jeu gratuit sans obligation d'achat, ouvert au public et basé sur la libre adhésion des commerces de la Région Corse.
L'ensemble des commerces de proximité de CORSE ont été sollicités par la CCIC et peuvent participer s'ils le souhaitent, en retournant un bulletin de participation.

Participent à cette opération les entreprises :

- Inscrites au Registre du Commerce et des sociétés
- Ayant un établissement en activité sur la région Corse
- Après inscription à l'opération auprès de la CCI.

Articles 2 : Eligibilité

Sont éligibles à ce « Jeu » les commerçants inscrits sur la liste des commerces habilités à accepter les tickets gagnants ayant retourné, au plus tard le **8 décembre 2020**, le bulletin de participation dûment complété et signé (Courrier, ou mail).

En retour, il leur sera distribué 250 tickets à gratter, ainsi que le règlement du jeu à tenir à la disposition des clients souhaitant participer.

Article 3 : Déroulement

- Les tickets seront disponibles chez les commerçants participants qui les distribueront à leurs clients

Chambre de Commerce
et d'Industrie
de Corse

Collectivité Territoriale de CORSE
Cullettività Territuriale di CORSICA
Agence de Développement Economique de la Corse
Agenza di Sviluppu Ecunomicu di a Corsica

- Les clients grattent les tickets et savent immédiatement s'ils ont gagné et le montant du gain.
- Les gains sont à utiliser dans l'un des commerces participants.
- La liste des commerces participants est disponible sur les sites et les pages Facebook de la CCI.

Article 4 : Attribution des lots

Au total et sur l'ensemble du département 150.000 € de bons d'achats offerts par la CCI avec le soutien de l'ADEC à dépenser chez les commerçants adhérents à l'opération.

(Les bons seront répartis équitablement par commerces adhérents)

Chaque commerce participant recevra 250 tickets à gratter contenant un minimum de quatre tickets gagnants.

Les tickets gagnants au nombre de 4 600 pour une valeur globale de 150.000 € sont répartis comme suit :

- 4 000 Tickets gagnants d'une valeur de 30 € soit 120.000 €
- 600 Tickets gagnants d'une valeur de 50 € soit 30.000 €

Article 5 : Validité des bons

Les lots ne pourront être ni remboursés ni échangés.

Les bons d'achats non utilisés avant le 04/01/2021 seront définitivement perdus.

Article 6 :

Pour la bonne marche de l'opération, les organisateurs se réservent le droit de modifier, supprimer ou ajouter tout ou partie des articles du présent règlement, mais également d'écourter, de proroger, de suspendre momentanément ou d'annuler le jeu si les circonstances l'exigent.

Contacts :
Chambre de Commerce et d'industrie de Corse.
Bastia :
Pole Animation commerciale

Chambre de Commerce
et d'Industrie
de Corse

Collectivité Territoriale de CORSE
Cullettività Territuriale di CORSICA
Agence de Développement Economique de la Corse
Agenza di Sviluppu Ecunomicu di a Corsica

Christine QUASTANA
04.95.54.44.48 / c.quastana@ccihc.fr
Muriel VARTANIAN
04.95.54.44.49 : m.vartanian@ccihc.fr